

Colloque

sur le contrôle de la végétation sur les voies ferrées et à leurs abords

Bases, cadre légal et connaissances techniques Échange d'expériences

Mercredi 6 novembre 2024, 9h15 – 16h30 Centre de congrès Allresto, Effingerstrasse 20, 3008 Berne

Contexte

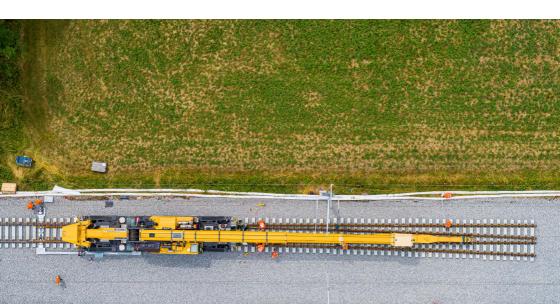
Il est important de protéger la biodiversité, mais il n'est pas souhaitable que des plantes croissent partout, en particulier sur les voies ferrées et à leurs abords. Afin de ne pas nuire à la sécurité et à la durabilité des infrastructures, et d'éviter les perturbations de l'exploitation, les plantes doivent généralement être tenues à l'écart des voies ferrées. Pour ce faire, les gestionnaires d'infrastructures sont autorisés à utiliser notamment des herbicides. Ils doivent toutefois le faire avec une retenue maximale, car ces produits peuvent nuire à l'environnement. Les gestionnaires d'infrastructures déploient de nombreux efforts pour encourager d'autres solutions et réduire l'utilisation d'agents chimiques.

Le colloque offre la possibilité de s'informer sur de nouvelles approches et procédures en matière de contrôle de la végétation sur les voies ferrées et à leurs abords, et de discuter des expériences concrètes.

Objectifs du colloque

Les participants sont informés des bases, du cadre légal et de connaissances techniques concernant le contrôle de la végétation sur les voies ferrées et à leurs abords. Des témoignages de certains gestionnaires d'infrastructures sur les expériences qu'ils ont réalisées ainsi qu'une table ronde offriront l'occasion d'échanger sur le sujet.

Le colloque sera centré sur la mise en œuvre du contrôle de la végétation, qui doit se faire dans le respect de l'environnement, pouvoir être financé, être réalisable sur le plan logistique, favoriser la biodiversité et être conforme aux prescriptions légales, tout en examinant les tendances futures.



Intervenantes et intervenants

Dr Senta C. Haldimann

Direction du colloque, UTP

Dr Markus Ammann

Chef de section Environnement, OFT

Dr Ignaz Bürge

Collaborateur scientifique, Agroscope

Martin Gendre

Spécialiste environnement, TPF

Fabian Nellen

Responsable de projet Infrastructure, MGB

Franziska Nyfeler

Spécialiste environnement, SZU

Terence Reverdin

Chef voies, SOB

Patrick Röthlin

Chef surveillance nature région Centre, CFF

Beatrice Rüegg

Spécialiste environnement, RhB

Pascal Sydler

Spécialiste environnement, BLS

Lukas Tanner

Gestionnaire senior environnement et durabilité, CFF

Jürg Wipf

Gestionnaire technologie voies, SOB

Programme

15h50

16h30

dès 8h30 Arrivée des participants Café-croissants Accueil et introduction 9h15 Senta Haldimann, UTP 9h20 État des lieux: prescriptions légales Markus Ammann, OFT 9h40 État des lieux: sens et but du contrôle de la végétation sur les voies ferrées et à leurs abords du point de vue des entreprises ferroviaires Terence Reverdin, SOB Méthodes de base pour contrôler la végétation 10h05 Lukas Tanner, CFF, et Pascal Sydler, BLS Pause 10h30 11h00 Produits de substitution au glyphosate Ignaz Bürge, Agroscope 11h25 Où est le problème? Tout ne se vaut pas dans le vert. Beatrice Rüegg, RhB Approches visant à réduire l'utilisation de pesticides: 11h50 conclusion au terme de la matinée Senta Haldimann, UTP 12h00 Dîner 13h30 Introduction du programme de l'après-midi Senta Haldimann, UTP 13h35 Le contrôle de la végétation en pratique - témoignages sur les expériences réalisées par: Jürg Wipf, SOB Patrick Röthlin et Lukas Tanner CFF Franziska Nyfeler, SZU Martin Gendre, TPF Fabian Nellen, MGB 15h00 **Pause** 15h10 Table ronde et échange d'expériences avec les intervenants 15h40 Clôture Senta Haldimann, UTP

Café et discussions informelles avec les intervenants

Fin du colloque

Remarques générales

Public cible

- Managers des installations
- Responsable des installations nature et voies
- Responsable de l'entretien nature et voies
- Exécutant(e)s au sein des entreprises ferroviaires
- Représentant(e)s des autorités

Pour participer au colloque, il faut avoir un contrat de travail actif auprès d'une entreprise ferroviaire ou d'une autorité.

Inscription

En ligne sur:

colloque contrôle de la végétation ou www.utp.ch/manifestations

Délai d'inscription: 4 octobre 2024

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront retenues selon leur ordre d'arrivée.

Langues

Allemand et français (interprétation simultanée)

Présentations

Les présentations seront mises à disposition après le colloque.

Lieu

Centre de congrès Allresto Effingerstrasse 20, 3008 Berne

Renseignements

Si vous avez des questions, veuillez les adresser à info@utp.ch (mention: Colloque végétation).

Kosten

Le colloque coûte 200 francs par personne, TVA comprise.

Le prix comprend le dîner et les collations servies aux pauses.

CG

Les conditions générales de l'UTP s'appliquent

www.voev.ch/manifestations

Plan de situation / adresse



Centre de congrès Allresto, Effingerstrasse 20, 3008 Berne (carte réalisée avec Google Maps)

Trajet à pied ou en transports publics:

- 6 minutes à pied depuis la gare de Berne (sortie Welle)

ou

 arrêt «Kocherpark» avec le tram 3 en direction de Weissenbühl, le tram 6 en direction de Fischermätteli, le tram 7 en direction de Bümpliz ou le tram 8 en direction de Brünnen Westside.



lählhölzliweg 12 3005 Berne www.utp.ch info@utp.ch